

“Ne touchez pas à mon dialecte” : Normalisation des noms géographiques et saillance de variables à Chypre

Marilena Karyolémou

Université de Chypre

Le Comité Permanent Chypriote pour la Normalisation des Noms Géographiques a présenté en 1987 les versions standardisées des 67.000 toponymes de Chypre. L'usage de critères étymologiques, historiques et orthographiques a eu comme conséquence le remplacement de plusieurs traits dialectaux établis par l'usage. Bien que les changements proposés aient été limités du point de vue quantitatif, les suggestions de modifications ont été mal reçues. La disproportion entre l'envergure limitée des changements proposés et la vigueur des réactions hostiles semble être due à la saillance des variables dialectales (Trudgill, 1986) évincées. La fonction identitaire de ce type de variables suffit à rendre leur remplacement difficile, sinon impossible.

In 1987 the Cypriot Permanent Committee for the Standardization of Geographical Names presented a complete catalogue of the 67,000 place names of Cyprus in their standardized version. The use of etymological, historical and orthographic criteria had as a consequence the replacement of several dialectal features. Although the changes proposed were quantitatively small, there was an immediate reaction to restore the traditionally established spelling. The discrepancy between the limited character of the changes proposed and the reactions provoked is due to the saliency (Trudgill, 1986) of the dialectal features displaced. The identity function of such variables seems strong enough to make their replacement difficult, if not impossible.

La nouvelle est annoncée par l'Agence de Presse Albanaise, A.T.A, et publiée dans un journal chypriote en janvier 1996 : durant le premier semestre de 1995, 45.000 Albanais ont demandé à changer de nom ; la plupart d'entre eux ont adopté des noms grecs afin d'obtenir plus facilement le visa d'entrée en Grèce que les autorités grecques octroyaient de manière préférentielle aux ressortissants Albanais d'origine grecque. Selon des estimations provisoires, et difficiles à vérifier à cause du grand nombre d'immigrés clandestins, près de 250.000 Albanais ont immigré en Grèce durant la seule période 1990–1995 ; la plupart d'entre eux disposent aujourd'hui d'un nouveau nom et donc d'une nouvelle identité grecque.

Après la révolution grecque de 1821 et la création de l'état grec indépendant, des dizaines de toponymes d'origine ottomane et slave ont été remplacés par des noms grecs dans un effort de purifier le paysage géographique désormais

national des vestiges linguistiques hérités par trois siècles d'esclavage. Cette purification ne s'est pas faite sans problème : plusieurs localités ont refusé de souscrire aux nouveaux noms qui leur étaient destinés — souvent des noms qui avaient été en usage dans l'antiquité — parce qu'ils n'en avaient gardé aucune souvenance. Triantafyllidis (1963, pp. 65–66) mentionne le cas de l'île de Spetses, dont les habitants, qui se sont distingués pendant la guerre d'indépendance (1821–1927) contre les Ottomans Turcs, se sont révoltés en 1834 contre une décision signée des vice-rois, Graf Josef Ludwig von Armanberg, Georg Maurer et Carl Abel, de transformer le nom de l'île en *Triparinos* sous le (faux) prétexte que le nom *Spetses* était d'origine turque.

Ces exemples, parmi de nombreux autres, illustrent bien combien anthroponymes et toponymes portent en eux la marque de l'identité qu'on veut voiler, qu'on veut soustraire à la mémoire ou, au contraire, afficher, voire manipuler.

En prenant comme point de départ l'exemple de Chypre, on va examiner les conséquences que peut avoir, sur les efforts de normalisation des noms géographiques, la tentative de remplacer des éléments dialectaux établis par l'usage. Cet exemple illustre bien les dilemmes que pose la normalisation des noms géographiques dans des communautés dialectales¹. De manière plus générale, elle montre que les réactions aux changements linguistiques planifiés ne sont pas fonction de la *quantité* des changements proposés mais de *leur poids symbolique et/ou identitaire*. Il serait donc à prévoir que des changements linguistiques minimaux puissent être repoussés par les locuteurs, si les éléments affectés sont investis de valeurs identitaires/symboliques fortes.

La normalisation linguistique

La normalisation linguistique est une sous-catégorie de l'aménagement linguistique structurel. Elle vise à codifier et fixer l'usage de certaines formes linguistiques sélectionnées qui seront considérées comme la norme. Ce processus peut concerner une variété entière, c'est ce qui arrive lorsque par exemple on tente de fixer une norme écrite pour une langue orale, ou bien un domaine linguistique particulier, par exemple les emprunts.

Bien que le terme de normalisation soit étroitement lié à la forme écrite — 'normaliser' est la plupart du temps perçu comme synonyme de 'établir une norme graphique' —, on peut aussi normaliser une langue orale, en choisissant celle des prononciations qui prévaudra parmi les prononciations existantes. Cependant, sans même procéder à une normalisation de la prononciation, *fixer la norme écrite* (graphie) d'une langue revient souvent aussi à *adopter une prononciation donnée* qui sera désormais considérée comme *correcte*.

Un des domaines linguistiques qui a fait l'objet d'efforts de normalisation est celui des noms propres, anthroponymes et toponymes. Les efforts de normalisation dans ce secteur sont souvent liés à la volonté d'une entité politique,

des élites ou des groupes particuliers de personnes, de marquer des choix qui ne sont presque jamais d'ordre purement linguistique mais qui manifestent toujours des choix d'ordre culturel, idéologique ou politique. La dimension idéologique est particulièrement évidente dans des cas de remplacement anthroponymique ou toponymique qui visent à évincer des éléments et des formes utilisés antérieurement, parce qu'ils sont considérés comme la marque linguistique d'un passé ou d'événements historiques que l'on souhaiterait effacer de la mémoire collective.

La normalisation relève la plupart du temps d'une instance nationale. Elle peut cependant être mise sous la tutelle d'un organisme international qui entend de coordonner les efforts de normalisation de plusieurs états : le Groupe d'Experts des Nations Unies pour les Noms Géographiques (désormais GENUNG), appartient à cette catégorie d'institutions. Il s'agit d'un des quatre Groupes d'Experts gouvernementaux du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) qui a pour fonction de coordonner et de superviser les efforts de normalisation des noms géographiques des états participants. Le processus de normalisation internationale est défini à la 31e résolution de la seconde Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques tenue à Londres en 1972, comme :

that activity aiming at the maximum possible uniformity in the form of every geographical name on the earth and of topological names on other bodies of the solar system by means of national standardization and/or international agreement, including the achievement of equivalences between different writing systems. (*United Nations Documents on Geographical Names*, 1996, pp. 59–60)

Le travail de ce groupe d'experts² comporte deux principaux volets :

- a. codifier les noms géographiques et unifier leur graphie pour faciliter leur identification exacte, identification qui devient impérative à cause du développement aussi bien de l'imprimerie internationale, de la cartographie, que de l'informatique, du tourisme, des services postaux, du commerce transfrontalier et international, activités qui nécessitent la clarification des désignations toponymiques, c'est-à-dire des lieux de provenance et de destination³,
- b. mettre au point un code de notation commun d'usage répandu en créant des systèmes de translittération en alphabet latin pour les langues qui utilisent d'autres alphabets : arabe, chinois, hébreu, grec, persan, russe etc., autrement dit procéder à une *romanisation* des noms géographiques.

Défini ainsi, le processus de normalisation présuppose :

- a. une *réduction de la variation intralinguistique*, puisqu'il devient nécessaire de réduire les variantes dialectales ou sociolectales pour adopter une forme de désignation unique,
- b. une limitation des *exonymes*, c'est-à-dire des noms de lieux dans des langues exogènes, extérieures à la culture et à la civilisation locales, et
- c. une *uniformisation graphique* à travers l'usage d'un système de notation unique.

Dans cet article nous nous intéresserons uniquement au premier volet de ce triptyque, la réduction de la variation intralinguistique. Celle-ci concerne, d'une part, les *variantes* (géographiques) *intraterritoriales* d'une même langue, c'est-à-dire les variantes qui sont en usage à l'intérieur d'un même état, et d'autre part, les *variantes* (géographiques) *transterritoriales* d'une même langue, c'est-à-dire les variantes qui sont en usage dans des états différents. Là où deux états utilisent la même langue, des efforts doivent être faits pour qu'un même système de notation graphique soit adopté, une même orthographe et aussi une même translittération en alphabet roman.

La normalisation des toponymes à Chypre

Des traces toponymiques éparses témoignent du passage des peuples qui ont successivement occupé Chypre — Arabes, Vénitiens, Francs, Ottomans et plus récemment Anglais. Mais la grande majorité des toponymes sont d'origine grecque, l'île de Chypre ayant très tôt fait partie du monde hellénique. Le grec y a, d'ailleurs, le statut de langue officielle⁴ et y est utilisé comme moyen d'instruction. Il est aussi considéré par les insulaires comme une variété prestigieuse, à l'opposé de la variété dialectale de grec en usage dans l'île, le chypriote, qui est, elle, considérée comme une variété *impropre* ou *incorrecte* (Karyolémou, 1994a, 1994b; Sciriha, 1995, 1996).

L'existence de variétés dialectales ou minoritaires vernaculaires⁵ pose un certain nombre de problèmes pratiques aux gestionnaires de la normalisation. Ces problèmes sont en rapport avec la place que doivent occuper les variantes locales des lieux géographiques dans le processus de normalisation. La question se pose avec d'autant plus d'acuité lorsque les variantes sont les seules formes connues de désignation. Faut-il alors s'appuyer sur des formes historiques antérieures qui gardent trace de l'étymologie et ignorer les formes locales admises par l'usage ? Ou bien faut-il, au contraire, tenir compte des formes locales ? Comment opérer un choix parmi la plus ou moins grande variation qui caractérise les versions locales des noms géographiques aux niveaux phonético-phonologique ?

Chypre participe aux travaux du GENUNG depuis sa création en 1960 (de Henseler, 1990). Dans le cadre des engagements pris par les représentants nationaux, le *Comité Permanent Chypriote pour la Normalisation des Noms Géographiques* (désormais Comité Permanent), qui avait fonctionné de manière informelle depuis 1967 et en tant que Comité Permanent à partir de 1977, a publié en 1987 les résultats de ces investigations concernant la normalisation des 67.000 noms géographiques de Chypre dans un ouvrage intitulé *A Complete Gazetteer of Cyprus*, présenté lors de la Ve Conférence du GENUNG, tenue à Montréal⁶.

Parmi les toponymes adoptés par le comité national de Chypre, l'écrasante majorité conservait la graphie utilisée jusqu'alors. Quatre-vingt-dix-huit toponymes avaient cependant changé leur graphie habituelle contre une graphie choisie sur la base de trois critères : historique, étymologique et orthographique. Ces nouvelles graphies pourraient être classées en deux grandes catégories selon qu'elles entraînent des changements de prononciation ou non.

1. Sans changement de prononciation

1.1. Remplacement d'un élément orthographique par un autre (ou par d'autres) après rectification grammaticale.

- remplacement de -ι- par -ει- : Δένια en Δένεια
[ˈðɛɲa]
Zώδια en Zώδεια
[ˈzoðja]

où la voyelle -ι- (iota) est remplacée par le digramme -ει- pour conformer à la règle grammaticale selon laquelle les noms féminins qui se terminent en [ia] s'écrivent avec -ει.

1.2. Remplacement d'un élément orthographique par un autre après rectification étymologique.

- remplacement de -υ- par -ι- dans la seconde partie du mot composé *Ανδρολόκου*, qui provient d'un anthroponyme masculin *Ανδρόνικος* 'Andronique' (avec transformation du -υ- en -λ-), et non pas d'un mot composé de *άρσας* 'homme' et *λύκος* 'loup', comme on le croyait.
- changement de *Ανδρολόκου* > *άνδρας* + *λύκος* en *Ανδρολίκου* > *Ανδρόνικος*
[anðrɔˈliku]
- remplacement de -ο- par -ω- dans *Ανόγυρα*, qui ne vient pas du nom floral *ανόγυρος* mais de l'adverbe *άνω* 'en haut'.

- changement de *Ανόγυρα* en *Ανώγυρα*
[a'noγira]

Dans les trois cas rapportés ici, les changements de graphie n'entraînent guère de changement dans la prononciation. Il s'agit essentiellement de modifications orthographiques limitées.

2. Avec changement de prononciation

2.1. Adoption d'une graphie archaïque (*katharevoussa*).

- changements de *Αγιος Τύχωνας* en *Αγιος Τύχων*
[ˈajɔs ˈtɪχɔnas] [ˈajɔs ˈtɪχɔn]
- Αμαθούντα* en *Αμαθούς*
[amaˈθunda] [amaˈθus]

2.2. Insertion d'un nouvel élément après rectification étymologique.

- changement de
Αναφωτία > *φωτιά* 'le feu' en *Αναφωτίδα* > *φως* 'la lumière'
[anafɔˈtia] [anafɔˈtiða]

2.3. Simplification de consonnes doubles.

- changement de *Τέρρα* en *Τέρα*
[ˈtera]

2.4. Changements après restauration d'un type historique qui se rapproche du grec standard et abandon des graphies qui marquent des traits de prononciation dialectaux incorrectement considérés comme résultant d'influences linguistiques extérieures.

2.4.1. Réinsertion d'une consonne (la plupart du temps continue) qui d'habitude s'efface en dialecte chypriote.

- changement de *Αλόα* en *Αλόδα*
[aˈloa] [aˈloða]
- Πυρόι* en *Πυρόγι*
[piˈroi] [piˈrogi]

(cf. *le pied* : gr. [ˈpoði] – ch. [ˈpoin], *l'étage* : gr. [aˈnoγi] – ch. [aˈnoi], *je suis parti* [ˈɛfiγa] – ch. [ˈɛfia])

2.4.2. Restauration d'un élément standard qui est systématiquement transformé en chypriote.

- changement de *Μαρκί* en *Μαργί*
[marˈki] [marˈγi]

(cf. *je pars* : gr. [ˈfɛvɣo] – ch. [ˈfɛfko], *l’auf* : gr. [avˈɣo] – ch. [afˈkon] *je suis en retard* : gr. [arˈɣo] – ch. [arˈko])

2.4.3. Remplacement d’éléments qui laissent transparaitre une prononciation dialectale par des éléments standard avec recours à une graphie historico-étymologique antérieure.

- changement de

<i>Ασσια</i>	en	<i>Ασκια</i>
[ˈaʃʃa]		[ˈaskja]
<i>Λατσια</i>	en	<i>Λακκια</i>
[laˈtʃa]		[laˈkja]
<i>Αγλαντζια</i>	en	<i>Αγλαγγια</i>
[aɣlanˈdʒa]		[aɣlaŋˈɟa]
<i>Ζανατζια</i>	en	<i>Ζανακια</i>
[zanaˈdʒa]		[zanaˈkja]

Ces nouvelles graphies ont été mal reçues par une grande partie des locuteurs chypriotes. L’hostilité a été particulièrement marquée pour les catégories de changement 2.4.3. Les habitants des localités affectées par ces changements ont refusé d’y souscrire, les autorités locales ont menacé de ne pas distribuer le courrier sur lequel figureraient les nouvelles graphies et de saboter toute tentative de les afficher dans les lieux publics. L’affaire a même été portée devant l’Assemblée Générale où certains députés ont menacé de rayer à coup de peinture les nouvelles graphies qui avaient fait leur apparition sur certains panneaux routiers . . .

On a vu dès lors s’affronter deux courants de pensée qui exprimaient des positions tout aussi extrêmes vis-à-vis aussi bien de la langue que du changement linguistique : d’une part les réformateurs manifestant un *purisme offensif* teinté de ce qu’on pourrait qualifier de « syndrome des connaisseurs », d’autre part les traditionalistes prônant un *purisme défensif* affichant une attitude ultra-libérale en matière de langue (Thomas, 1991). Le débat entre ces deux courants de pensée a atteint un paroxysme à la fin de 1996, lors des discussions qui ont eu lieu à l’Assemblée Générale (Karyolémou, 1994a). L’affrontement de ces deux courants de pensée ne suffit cependant pas, à lui seul, à expliquer la controverse entre les gestionnaires du Comité Permanent et les opposants aux nouvelles graphies. Deux questions en particulier ne manquent de se poser au chercheur :

1. pourquoi y a-t-il eu une telle disproportion entre la quantité (minime) de modifications graphiques proposées et la réaction (véhémence) provoquée ?
2. pourquoi l’opposition a-t-elle été plus vigoureuse pour les changements de la catégorie 2.4.3 ?

Comme le montrent les exemples présentés ci-dessus, les changements graphiques proposés sont, du point de vue quantitatif, minimaux. Il n'y a pas de changements radicaux, autrement dit, il n'y a pas adoption de toponymes tout à fait nouveaux. Dans beaucoup de cas, les changements n'affectent que de manière minimale l'image graphique du nom : insertion d'un nouvel élément, remplacement d'un élément par un autre (1.1, 1.2, 1.3). Même dans le cas de la catégorie 2.1, où il y a adoption de formes archaïques, ce sont uniquement les marques morphologiques qui sont affectées — le grec est une langue flexionnelle — la racine des toponymes restant essentiellement la même.

Mais l'image graphique du nom géographique ne semble pas pouvoir être dissociée de son image phonique. Malgré le fait que les promoteurs de la normalisation soutiennent que leur intervention porte sur la graphie et ne concerne en aucun cas la manière de prononcer ces toponymes — et il est vrai que dans beaucoup de cas la prononciation n'est pas affectée — il est aussi évident que des changements opérés dans la graphie de certains toponymes seraient susceptibles d'engendrer des changements de prononciation, dans la mesure où la graphie opère un choix entre la forme traditionnelle dialectale admise par l'usage (en quelque sorte *standardisée à travers l'usage*) et la forme historique ou de grec standard. Autrement dit, l'intervention graphique semble poser davantage de problèmes lorsqu'elle est liée à des changements de prononciation. Cela est particulièrement évident dans les cas 2.3, 2.4.1, 2.4.2 et 2.4.3 où les nouvelles graphies 'corrigent' des traits de prononciation caractéristiques du dialecte chypriote : simplification des gémées (2.3), réinsertion des consonnes continues intervocaliques (2.4.1), transformation de l'occlusive vélaire sourde en sa correspondante continue sonore (2.4.2) et surtout dans 2.4.3 où sont impliquées les prononciations [ʃ], [ʒ] et [dʒ] [tʃ].

L'argument majeur avancé par les réformateurs pour justifier le remplacement des chuintantes [ʃ], [ʒ] et des affriquées [dʒ] [tʃ] par leurs correspondants en grec standard, est que celles-ci ont résulté de l'influence de l'ottoman turc avec lequel le chypriote s'est trouvé en contact prolongé pendant l'occupation de l'île par les Ottomans (1571–1878) (Christodoulou, 1995, 1997). Cela sous-entend bien-sûr que ces phonèmes, témoins linguistiques d'un événement historique désastreux — l'occupation ottomane — sont des éléments étrangers au système du grec dont on devrait se débarrasser sans trop d'hésitation ni de remords. Cette thèse est tout à fait contestable pour plusieurs raisons qu'il serait trop long d'évoquer ici⁷. Elle est cependant tout à fait caractéristique de l'attitude puriste qui prévaut très souvent en normalisation/standardisation linguistique. On se comporte comme si on espérait effacer, en même temps que la marque linguistique, l'événement historique qui en est la source selon un processus symbolique à deux niveaux que Daltas (1992, p. 11) a bien formulé de la manière suivante :

if you cannot do a (i.e. get rid of the effects of centuries of slavery), do b (i.e. get rid of words related to your painful past), and take b as equivalent to a; if you cannot do b, proceed to do c (i.e. change (some of) the stigmatized features (consonants, endings etc) of such words), and take c as equivalent to b.

Ainsi, aussi bien dans 2.4.1 et 2.4.2 que dans 2.4.3, les nouvelles graphies ne rendent plus compte des particularités du dialecte chypriote. Dans 2.4.1 et 2.4.2 les remplacements mettent en jeu des éléments qui appartiennent aussi bien au système phonologique du grec standard qu’au système phonologique du chypriote. En 2.4.3, au contraire, les éléments remplacés sont en réalité les représentations graphiques des chuintantes /ʃ/, /ʒ/ et des affriquées /tʃ/, /dʒ/, phonèmes propres au système phonologique du chypriote et absents du grec standard. Cette différence entre les catégories rangées sous 2.4 pourrait expliquer pourquoi les réactions ont été plus hostiles dans le cas des changements impliqués dans 2.4.3 : ils conduisent à une réduction d’oppositions phonématiques propres au système chypriote.

Le statut phonématique de ces éléments les rend plus visibles que d’autres différences qui distinguent le chypriote du grec standard. Autrement dit, ils sont plus facilement repérables — et donc perçus comme porteurs de différence — aussi bien par les locuteurs chypriotes que par les locuteurs du grec standard. Dans une enquête⁸ portant sur tous les niveaux linguistiques, phonologique, morphologique, syntaxique et lexical, effectuée en avril 2000 auprès de 45 étudiants chypriotes, il est apparu que les chuintantes et les affriquées sont considérées comme les traits les plus caractéristiques de la variété chypriote (Karyolémou et Pavlou, 2000).

Cela n’explique cependant pas pourquoi il n’en va pas de même pour la catégorie 2.3 (simplification des géminées consonantiques), qui met elle aussi en jeu une différence phonématique (entre consonnes tendues continues (géminées) et consonnes non tendues continues (simples)) (cf. Charalambopoulos, 1985), qui n’existe pas en grec standard⁹. En effet, il n’y a presque pas eu de protestation contre ce type de modification. Une explication possible serait qu’il s’agit d’une catégorie qui n’affecte qu’un nombre très limité de toponymes. Une autre explication, plus plausible, serait que, dans le cas des chuintantes et des affriquées, nous avons affaire à des *stéréotypes*, c’est-à-dire à des variables sujettes à une évaluation négative, et donc sensibles aux pressions normatives qui résultent de la formalité de la situation, alors que les géminées n’ont pas le même statut, bien qu’elles atteignent, elles aussi, un certain niveau de conscience. Cette différence se reflète assez bien dans les réponses que les étudiants chypriotes ont fourni au questionnaire mentionné plus haut : 46,6% seulement des personnes interrogées considèrent la gémination consonantique

comme une caractéristique principale de la variété chypriote contre 55,5% pour les chuintantes et 88,8% pour les affriquées¹⁰

Que le marquage dialectal des chuintantes et des affriquées soit tout à fait conscient pour les locuteurs est attesté par le fait que ceux-ci tendent à les éliminer lors du processus d'accommodation (Karyolémou, 1997). Autrement dit, lorsque les dialectophones se trouvent en présence de locuteurs parlant le grec standard, les chuintantes et les affriquées sont parmi les premiers éléments à être accommodés. Cela nous conduit donc à penser qu'à cause de leur caractère phonématique, chuintantes et affriquées constituent ce que Trudgill (1986) appelle des *variables saillantes*, c'est-à-dire des variables fortement marquées comme dialectales et donc perçues comme les marques d'une identité locale. Ce marquage identitaire peut expliquer pourquoi cette catégorie de remplacements a été si mal reçue, phénomène qui serait difficilement explicable si l'on s'en tenait uniquement au (petit) nombre d'éléments remplacés. Autrement dit, c'est leur *poids identitaire* et non pas leur *poids quantitatif* qui ferait barrage au changement, leur remplacement étant ressenti comme une offense au sentiment d'appartenance locale.

La réaction contre les formes normalisées qui s'apparentent au grec standard pourrait, par conséquent, être considérée comme une manifestation de loyauté envers la variété chypriote. Cette manifestation semble en pleine contradiction avec les attitudes ouvertement déclarées des locuteurs chypriotes : Sciriha a montré (1995, 1996) que lorsqu'on questionne ouvertement les locuteurs chypriotes on observe une très claire dévaluation de leurs performances et de leur variété dialectales face au grec standard qu'ils considèrent comme « le bon usage ». Largement négative est aussi l'attitude des locuteurs Chypriotes vis-à-vis de la variété chypriote, telle qu'elle apparaît à travers l'analyse de leurs discours métalinguistiques (Karyolémou, 1994a, 1994b). Qu'on se montre loyal envers des éléments stigmatisés n'est pas paradoxal dans la mesure où nous savons maintenant que les stéréotypes linguistiques peuvent, sous certaines conditions, être investis de valeurs positives ou de *prestige caché* (Trudgill, 1972).

La complexité des sentiments que portent les locuteurs envers leurs variétés dialectales d'une part, leurs correspondants standards d'autre part, a été longtemps ignorée par les chercheurs qui croyaient que ceux-ci obéissaient à un schéma régulier qui prenait la forme de *négation du dialecte—appréciation de la variété standard*, caractéristique des situations où coexistaient une variété dominante et une variété dominée. La dépréciation du vernaculaire et la dévalorisation de soi-même qu'on désigne souvent sous le nom de « auto-odi », est en fait le résultat de l'intériorisation du discours et de l'idéologie dominants.

Les recherches effectuées par Giles et ses collaborateurs au Canada et ailleurs (Giles, 1970, 1973; Giles et Sassoon, 1983; Giles et Bourhis, 1973, 1976) ont montré que malgré l'attitude de rejet qu'adoptent ouvertement les

locuteurs envers leur dialecte — mais aussi envers leur langue minoritaire ou locale — qu’ils jugent « corrompu », « impropre », « mauvais », « parler paysan » etc., en comparaison à une variété standard ou à une autre langue qui est, elle, considérée « belle », « correcte », « plus expressive », ils font aussi preuve d’un certain attachement affectif au vernaculaire. Moins apparent certes car sous-jacent, caché, cet attachement peut néanmoins être décelé au moyen de tests complexes tout à fait différents des questionnaires habituellement utilisés. Il traduit un sentiment de loyauté envers une variété dialectale, minoritaire, locale qui est ressentie comme faisant partie intégrante de l’identité d’un individu ou d’un groupe d’individus.

En tenant compte de la nature essentiellement cachée de l’attitude positive des locuteurs envers leur variété vernaculaire, il est dès lors intéressant de constater que dans le cas que nous venons d’évoquer, elle émerge pour prendre la forme d’une réaction hostile ou négative à un changement linguistique planifié. On peut donc penser que malgré les discours habituellement dépréciatifs, résultant des tendances normatives exercées par toute une idéologie langagière qui se construit autour du « bon » et du « mauvais » langage, le sentiment de loyauté envers des variétés dévalorisées peut s’exprimer ouvertement en « temps de crise », c’est-à-dire lorsque les locuteurs perçoivent une action de changement planifié comme une atteinte à leur vernaculaire et par delà comme une offense au sentiment d’appartenance locale. Comme nous venons de le constater cela est valable même lorsque nous avons affaire à des changements minimes du point de vue quantitatif, lorsque ces changements portent sur des éléments qui sont chargés d’une fonction identitaire forte.

Conclusion

Les faits qui viennent d’être présentés démontrent que bien que le processus de normalisation soit à sa base un processus concernant le corpus d’une langue, il comporte une étape d’expansion en usage des formes normalisées sans laquelle on ne peut guère considérer que nous soyons en présence d’une normalisation/standardisation réussie. Cette expansion présuppose l’acceptation des formes normalisées par l’ensemble ou, tout au moins, par une grande partie ou par une partie influente des locuteurs de la communauté concernée. Aussi difficile soit-il d’appréhender les sentiments des locuteurs envers les variétés faisant partie de leur répertoire et de déceler leurs attitudes, les ignorer complètement serait une grave erreur capable de dynamiter tout le processus de normalisation.

Il y a certes des questions qui restent encore sans réponse : par exemple, des formes admises traditionnellement, qui rendent compte de certaines particularités locales, ne pourraient-elles pas être considérées comme des formes normalisées par l’usage, et donc maintenues ? Quelles sont les raisons, sociales, politiques, idéologiques qui sous-tendent le conflit entre réformateurs et

traditionalistes ? Comment une même idéologie linguistique, l'idéologie puriste, peut-elle s'exprimer sous plusieurs facettes (cf. la distinction de G. Thomas entre *purisme offensif* et *purisme défensif*) et quels sont les arguments qu'elle emprunte pour se donner des apparences de rationalité ?

Il y a cependant trois points qui apparaissent clairement à travers l'exemple de Chypre :

1. Premièrement, l'affrontement d'idéologies linguistiques opposées ne peut à lui seul fournir un cadre d'explication satisfaisant aux résistances que rencontrent les gestionnaires d'une langue. Nous avons bien des mouvements de normalisation qui ont été soutenus par la masse des locuteurs. Il est donc nécessaire de chercher ce qui, dans l'innovation proposée, peut devenir sujet à protestation, et pour quelles raisons.
2. On se rend compte dès lors que l'acceptation et l'adoption des innovations linguistiques planifiées n'est pas fonction de leur nombre, c'est-à-dire de la quantité des traits linguistiques qui sont affectés par le changement. On ne devrait pas croire que plus les innovations sont limitées et le nombre des éléments linguistiques affectés réduit, plus l'adoption des modifications se fera de manière anodine. Au contraire, il semblerait que le poids symbolique ou identitaire des éléments impliqués dans le changement constitue un facteur important de déséquilibre qui doit être pris en compte : plus le poids symbolique ou identitaire d'un trait linguistique est important, plus il sera difficile de faire accepter une innovation qui l'affecte, surtout si celle-ci conduit à son remplacement.
3. Troisièmement, il semble qu'en matière d'aménagement du corpus, personne ne puisse se vanter de détenir le monopole du juste choix : baser la normalisation sur des critères orthographiques, historiques ou étymologiques serait tout aussi légitime qu'utiliser la prononciation vivante synchronique, résultant d'une évolution régulière. Mais, quel que soit le choix que fait l'aménageur, il faudrait toujours garder présent à l'esprit, comme le soulignait Joshua Fishman (1983), que l'aménagement linguistique est un *acte d'équilibre délicat* entre tradition et modernité.

Notes

Cet article est une version revue et corrigée d'une communication présentée au XVI^e Congrès de l'Association canadienne de linguistique appliquée tenu à l'Université de Sherbrooke du 3 au 5 juin 1999.

¹ On entend ici par *communauté dialectale* une communauté de locuteurs qui utilisent une variété linguistique non standardisée caractéristique de l'endroit où ils habitent. Le terme 'dialecte' est ici pris dans le sens de variété géographique non autonome qui existe toujours par référence à une variété standard ou langue : un dialecte est toujours *le dialecte d'une langue*. Cette dénomination ne nous renseigne absolument pas sur

le degré de convergence ou de divergence structurelle qui existe entre la variété dialectale et la variété standard correspondante, ni sur le degré de dépendance ou d'autonomie socio-économique et politique de la communauté dialectale par rapport à la communauté qui utilise la variété standard. Il existerait donc des dialectes structurellement très proches de la variété standard dont ils dépendent et des dialectes qui s'éloignent considérablement au point de pouvoir être considérés comme des langues à part entière. Il est aussi tout à fait possible qu'une communauté dialectale soit une communauté autonome ou indépendante de la communauté qui utilise la variété standard comme dans le cas de la communauté chypriote grec qui constitue un état indépendant par rapport à l'état grec où est parlée le grec standard.

- 2 Le Groupe d'Experts se réunit tous les deux ans. Une conférence où sont invités tous les Experts en terminologie est organisée par l'ECOSOC tous les cinq ans.
- 3 H. Dorion écrit à ce propos : « Il est intéressant de constater que ce sont les défis de l'internationalisme qui ont amené les chercheurs, les géographes d'abord, à rechercher collectivement [...] des solutions au problème de l'écriture des noms des lieux » (1990, p. 125).
- 4 Les langues officielles de Chypre sont le grec et le turc (article 3 de la Constitution).
- 5 Le terme 'variété vernaculaire' renvoie ici à toute variété qui est utilisée comme langue première par un groupe donné de locuteurs. Souvent, mais pas nécessairement, il s'agit des variétés qui ne sont pas dotées de code écrit. Les dialectes et les langues minoritaires peuvent être des variétés vernaculaires.
- 6 Une partie de ces toponymes avait déjà été publiée en 1982 dans un guide intitulé *A Concise Gazetteer of Cyprus*, Nicosia : Cyprus Republic.
- 7 Aucun élément ne corrobore le fait que l'émergence de ces phonèmes en chypriote soit due à l'influence de l'ottoman. Au contraire, en consultant les sources écrites dont on dispose pour le chypriote on est en mesure de dater l'émergence de ces phonèmes bien avant l'occupation ottomane, et probablement avant même les occupations franque et vénitienne (XIVe–XVe s.), franc et vénitien étant les autres sources possibles de cette évolution (Davy et Panayotou, 2000). Par ailleurs, la présence de chuintantes et d'affriquées dans d'autres dialectes grecs (sud de l'Italie), qui ne se sont jamais trouvés en contact avec l'ottoman, prouve que ces phonèmes constituent une possibilité du diasystème grec qui se réalise sous certaines conditions.
- 8 Les résultats de cette enquête ont été présentés lors de la Première conférence internationale sur la variation en Europe (ICLaVE) qui a eu lieu à Barcelone en juin 2000.
- 9 Les géminées consonantiques que nous rencontrons parfois en grec standard n'ont pas de statut phonématique. Elle sont plutôt d'ordre stylistique ou morphophonologique.
- 10 Les pourcentages sont calculés à partir des réponses à la question « Quels sont les cinq traits les plus caractéristiques de la variété chypriote ? ».

Bibliographie

- Charalambopoulos, A. 1985. « “Redoublement” consonantique et aspiration en chypriote ». *Studies in Greek Linguistics*, 5, pp. 237–255.
- Christodoulou, M. 1995. « La normalisation des noms est irrévocable ». *Fileleftheros* 11/01/95–12/01/95.

- Christodoulou, M. 1997. « À propos de la normalisation des noms ». *Fileleftheros* 31/05/97.
- Comité permanent chypriote pour la normalisation des noms géographiques. *A Complete Gazetteer of Cyprus*. Nicosie, République de Chypre.
- Daltas, P. 1992 « What has become of the Concept of Diglossia? An Account of Recent Developments with Special Reference to Greek Voiced Stops ». *Plurilinguismes*, 4, pp. 1-27.
- Davy, J. et A. Panayiotou. 2000. « Strident palatals in Cypriot Greek ». À paraître dans les *Actes du 4e Congrès international de linguistique grecque*. Thessaloniki: University Studio Press.
- Dorion, H. 1990. « L'apport de la recherche onomastique à la gestion des noms géographiques », in J.-Cl. Boulanger (réd.), *Actes du XVIe congrès international des sciences onomastiques*. Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 121-128.
- Fishman, J. 1983. « Modeling Rationales in corpus planning: Modernity and tradition in images of the good corpus », in Juan Cobarrubias et Fishman (réd.), *Progress in Language Planning: International Perspectives*. Berlin, Mouton, pp. 107-118.
- De Henseler, M. 1990. « L'activité internationale des Nations Unies dans le domaine de la toponymie », in J.-Cl. Boulanger (réd.), *Actes du XVIe congrès international des sciences onomastiques*. Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 105-119.
- Giles, H. 1970. « Evaluative reactions to accents ». *Educational Review*, 22, pp. 211-227.
- Giles, H. 1973. « Accent mobility: A model and some data ». *Anthropological Linguistics*, 15, pp. 87-105.
- Giles, H., et C. Sassoon, 1983. « The effect of speaker's accent, social class background and message style on British listeners' social judgments ». *Language and Communication*, 3, pp. 305-313.
- Giles, H., et Ryan E. Bouchard. 1982. « Prolegomena for developing a social psychological theory of language attitudes », in Ryan E. Bouchard et H. Giles (réd.), *Attitudes towards language variation*. London, Edward Arnold, pp. 208-223.
- Giles, H., et R. Bourhis, 1973. « Dialect perception revisited ». *The Quarterly Journal of Speech*, 59, pp. 337-342.
- Giles, H., et R. Bourhis, 1976. « Methodological issues in dialect perception : Some social psychological perspectives ». *Anthropological Linguistics*, 18, pp. 294-304.
- Giles, H., et B. Saint-Jacques (réd.) 1979. *Language and Ethnic Relations*. London, Pergamon Press.
- Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG). 1996. *United Nations Documents on Geographical Names*. Pretoria.
- Karyolémou, M. 1994a. « La communauté sociolinguistique chypriote : Analyse des discours métalinguistiques parus dans la presse écrite (1985-1992) ». Thèse de doctorat, Sorbonne.
- Karyolémou, M. 1994b. « Linguistic attitudes and metalinguistic discourse : An investigation in the Cypriot Press », in I. Philippaki-Warbuton, K. Nikolaidis et M. Sifianou (réd.), *Themes in Greek Linguistics : Papers of the First International Congress on the Greek Language*. Amsterdam, John Benjamins, pp. 253-259.
- Karyolémou, M. 1997. « Accommodation theory and the use of the aorist in the Cypriot variety », in G. Drachman, A. Malikouti-Drachman, J. Fykias et C. Klidi (réd.), *Greek*

- Linguistics : Proceedings of the 2nd International Conference on Greek Linguistics*. Strasbourg, W. Neugebauer Verlag, vol. 2, pp. 707–726.
- Karyolémou, M. (À paraître). «From liberalism to regulation : The Greek language in Cyprus». *Language Problems and Language Planning*.
- Karyolémou, M., et P. Pavlou. 2000 «Language attitudes and assessment of salient variables in a bi-dialectal speech community». Communication présentée à la Première conférence internationale sur la variation en Europe (ICLaVE 2000), Barcelone 28 juin–1 juillet 2000.
- Sciriha, L. 1995. «The interplay of language and identity in Cyprus». *The Cyprus Review*, 7, pp. 7–34.
- Sciriha, L. 1996. *A Question of identity : Language use in Cyprus*. Nicosia, Intercollege Press.
- Triantafyllidis, M. 1963. *Œuvres Complètes : Recherches* [en grec]. tome A. Salonique, Université Aristote de Thessaloniki/Institut des Études Néohelléniques.
- Trudgill, P. 1972. «Sex, covert prestige and linguistic change in the urban British English of Norwich». *Language in Society*, 1, pp. 179–195.
- Trudgill, P. 1986. *Dialects in Contact*. Oxford, Blackwell.
- Thomas, G. 1991. *Linguistic Purism*. London, Longman.